



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Conseil de quartier LA TESTE CENTRE-Aiguillon

Compte-rendu de réunion
Mercredi 28 février 2018

Le conseil de quartier de La Teste CENTRE-Aiguillon s'est réuni le mercredi 28 février 2018, à 16h, salle Brémontier 2.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Madame Jacqueline SUPERY
- Madame Viviane PERRET
- Madame Christine CASTAING
- Monsieur Claude BADET
- Monsieur Dominique ALOIR
- Monsieur Henri BORDERE
- Monsieur Jean-Pierre IZARD
- Madame Mauricette DAVEY
- Monsieur Guy JOUSSE
- Monsieur Vincent DONNESSE

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire - Démocratie Participative
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal
- Madame Danièle CAZAUVIEILH
- Madame Jacqueline HOURCADE

M. Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier ouvre la séance à 16h et remercie les conseillers de leur présence.

I. *Conciergerie Senior*

Mme Loretta LAHON-GRIMAUD, présente, en l'absence de Mme Sophie BROUSSAUD chargée de mission, aux membres du Conseil de quartier, la Conciergerie Senior mise en place depuis le 8 février 2018,

Cette entreprise d'insertion, basée à Bordeaux, est un service à domicile visant à renforcer le lien social et intergénérationnel. Le Conseil Départemental et la Caisse de retraite AG 2R sont partenaires de cette expérience. Les locaux sont mis à disposition par la mairie de La Teste de Buch.

Le concierge est l'intermédiaire entre les personnes et les prestataires locaux. On fait appel au concierge pour des petits travaux d'entretien ou de dépannage, changer une ampoule, réparer une tuyauterie, un meuble... C'est aussi un enjeu pour améliorer le bien-être des seniors, la dépendance, la mobilité, lutter contre l'isolement, créer du lien, sensibiliser à l'économie sociale et solidaire.

- L'intervention est de moins d'une heure pour ne pas mettre en concurrence les différents corps de métiers.
- Les services du concierge sont totalement gratuits.
- Les prestations sont facturées aux utilisateurs sur la base de tarifs négociés avec les entreprises ou les commerces.
- A terme après un 1^{er} bilan, ce service pourrait devenir payant sous forme d'adhésion.

Les permanences de Lionel ont lieu :

- Espace Cazaux : les mardis de 14h à 17h ;
- Mairie du Pyla : les mercredis de 14h à 17h ;
- Espace Miquelots : les jeudis de 14h à 17h ;
- La Centrale : les vendredis de 10h à 12h.


Contact : 07 87 50 13 33 / conciergerie.seniors.lateste@conciergerie-solidaire.fr

Des programmes d'actions éducatives et de sensibilisation seront introduits comme la gestion des déchets, l'économie circulaire, des événementiels en lien avec le social.

II. Demandes ou remarques des Conseillers

- ✎ Remerciements pour les travaux, rue Gaston de Foix, relatifs aux boules séparatives de la piste cyclable et à l'enlèvement d'un bloc de béton laissé par une entreprise sur le trottoir.
- ✎ Remarque la difficulté de trouver les numéros des adresses dans la zone industrielle.
 - 📍 Numérotage depuis le début de la rue. Exemple : n°430 / 430 m.
Prochainement une signalétique du Nord au Sud sera mise en place.
- ✎ Insuffisance de poubelles dans certains quartiers de la ville, Coutoum, Pinède de Conteau...
 - 📍 Dans le cadre de Vigipirate, les poubelles devant les lieux publics sont interdites.
Quels endroits, en particulier, auraient besoin de poubelles ? Faire des propositions.
- ✎ Manque de poubelles sur la Digue et les Prés Salés Est.
 - 📍 Une demande devrait être faite au Conseil Départemental. Les endroits stratégiques ou souhaités par les personnes devront être remontés.
- ✎ Le rack à vélo sur le Port de La Teste, face au quai Patrimoine, n'est toujours réparé.
- ✎ Les bancs publics sont souvent curieusement positionnés.
 - 📍 Un reportage photo sur ces singularités est demandé.
- ✎ Avis sur le projet de la tour du Port de Plaisance
 - 📍 La Mairie de La Teste de Buch instruit la demande de permis de construire puisque ce projet est sur le territoire de la Commune. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) donnera son avis.
- ✎ Un accès direct de la Pinède de Conteau à la voie directe est-il en projet ?
 - 📍 Pas de projet.
- ✎ Beaucoup de panneaux publicitaires à l'entrée d'Arcachon.
 - 📍 Le règlement de Publicité a été voté au Conseil municipal.
Les panneaux publicitaires permettent l'autofinancement du mobilier urbain et de la communication sur l'ensemble de la ville.
- ✎ Des courriers relatifs à l'inscription pour le recensement ont été envoyés aux personnes bénéficiant d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT).
 - 📍 Il s'agit sûrement du recensement diligenté par le Conseil Départemental. Il faut s'adresser pour tout renseignement à la permanence du Département, rue Ovide Rousset au Port de La Teste de Buch.
- ✎ Remerciements pour la pose du panneau « Clos des Chênes ».
- ✎ Les riverains du Clos des Chênes remercient la mairie pour l'égagement des chênes.

- ✎ Un gros trou au 13 rue du Braouet ainsi qu'au niveau du tunnel du Baou.
- ✎ La rue François Legallais est très difficile à localiser. Un panneau est installé, côté avenue de Verdun mais l'autre bout de la rue est nullement signalé. Peut-être la nommer impasse plutôt que rue.
- ✎ La matérialisation au sol s'efface très vite.
 - 📌 Une campagne de rénovation des bandes et des passages devrait être faite au Printemps.
- ✎ Renouvele la demande de cheminement entre les Prés Salés Ouest et le Lapin Blanc.
- ✎ La rue de l'Aiguillon est en très mauvais état. Les massifs de fleurs aussi.
- ✎ Demande la matérialisation d'un passage clouté pour les jeunes qui descendent des bus scolaires ou autres, rue Lagrua en face du Mac Do.
- ✎ La peinture du passage piéton est à décaler par rapport au ralentisseur mis en place, avenue de la Règue Verte.
- ✎ Les regards, rue Mouly, se soulèvent, lors de fortes pluies et de forts coefficients de marée, et inondent les propriétés.
- ✎ Par fortes pluies, l'eau se déverse dans la propriété en face de la pharmacie d'Arcachon Marines.
- ✎ La piste cyclable d'Arcachon, boulevard Mestrezat est prévue. Y aura-il une continuité sur La Teste de Buch ?
- ✎ Au niveau du 68 avenue de la Règue Blanche, lors de fortes pluies, l'eau s'accumule.
- ✎ Demande le positionnement de panneaux 30 km/heure entre les bâtiments de la Règue Verte.
- ✎ Les barrières en bois de la Cobas, chemin de Mariolan, n'ont toujours pas été refaites.
- ✎ Côté de La Teste de Buch, la Règue verte, depuis cinq jours, l'éclairage reste allumé.
- ✎ La piste cyclable des Prés Tremblants, beaucoup de feuilles mortes sont à balayer.
- ✎ Demande l'origine du bâtiment en brique rouge, impasse du Lapin Blanc.
- ✎ Les bateaux sur l'emplacement de Couach ont été déplacés. Où en est le projet ?
- ✎ Le nouvel éclairage mis en place rue Chanzy est très sombre.
- ✎ Après le tunnel, pourquoi trois plots ont-ils été placés ?
 - 📌 Les voitures empruntaient la rue de Sécary à grande vitesse, ce système permet le ralentissement des véhicules.
- ✎ Demande la pose de papier informant les voitures stationnées sur les trottoirs de leur contrevenance.
- ✎ Pourquoi décider de la rénovation du Théâtre Cravey et de la construction d'un auditorium ? Deux lieux, pourquoi ne pas les avoir regroupés ?

 Parallèlement le déplacement du Conservatoire de musique intégrera l'Auditorium.
Ce ne sera pas une salle de spectacle mais un lieu dédié.

 Quel est le devenir de la maison Mazodier ?


 Pas de projet actuellement.

 Demande si un projet de parking est prévu à la gare SNCF.


Souhaite un aménagement pour les autobus au niveau de l'angle de la rue du Port et de l'avenue Pasteur.

Demande une réflexion sur les gros problèmes de circulation des rues Lamartine et Favre.


 Un Pôle multimodal est prévu, Gare de La Teste de Buch, avec un aménagement de cet espace.


 L'écoquartier ne ressemble pas au 1^{er} projet proposé. L'harmonie et l'esthétique sont absents ainsi que les projets durables. Le résultat n'est pas à la hauteur de l'espérance attendue.


 Le cheminement, chemin de la Palue vers la Montagnette, restera-t-il ouvert malgré les constructions individuelles à l'orée de la forêt de l'écoquartier.


 Deux permis de construire ont été déposés avenue Charles de Gaulle. Quel est le pourcentage de logements sociaux sur la commune ?

 12% de logements sociaux sur la commune.


 L'assemblée générale de l'association des commerçants a nommé comme présidente Mme Pinel, cette association pourrait-elle être représentée au sein du Conseil de quartier ?

 La composition du Conseil de quartier permet à cinq associations de siéger. Elles sont nommées par Monsieur le Maire. Les cinq sièges sont actuellement attribués.

 L'intersection des rues Victor Hugo et Galliéni est très dangereuse. Les priorités à droite ainsi que le « Cédez le passage » de Victor Hugo ne sont pas compris par les automobilistes. Un marquage au sol rendrait la circulation plus sereine.

 Un conseiller note le manque de Patrimoine historique mis en valeur dans la ville. Une ville de moins en moins photogénique. Les promoteurs devraient proposer des immeubles qui révéleraient des œuvres d'art, des peintures, des sculptures.

L'architecte Conseil de la ville devrait proposer ce genre d'initiative. Une charte pourrait être établie afin d'harmoniser la ville. Le grand mur de Quincarneau pourrait devenir une fresque, un trompe-l'œil.

 La cabane de Laurinette au Port de La Teste, face au Quai Patrimoine, arbore une publicité rose fluo, des palmiers...n'est-ce pas en contradiction avec les règlements établis ?

- ✎ C'est Port **de** Rocher, les journaux notent Port **du** Rocher ainsi que le panneau directionnel du Conseil Départemental.
- ✎ Félicitations pour le fleurissement de la place du Coum. Les bancs devraient être tournés vers les fleurs et vers l'intérieur de la place plutôt que vers la rue.
- ✎ Les conteneurs à verre de la place de la Gare ont été déplacés de l'autre côté de la rue, la poubelle en revanche est restée. Demande son déplacement à côté des conteneurs à verre et peut-être l'installation d'une seconde poubelle du fait de la saleté autour de ces emplacements.
- ✎ Place de la Gare, beaucoup de personnes donnent à manger aux pigeons. Il est pourtant interdit de les nourrir.
- ✎ Demande un arrêté de péril pour la maison, rue du Port, face à la Maison de la Presse. Les riverains se plaignent de l'état de la maison et de sa dangerosité pour les passants.
- ✎ Remerciements des riverains de l'allée Schaingern qui est très bien entretenue.

La réunion prend fin à 18h30. M. Jean-Bernard BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation.

Réunion publique des quartiers CENTRE, EST, OUEST

Mercredi 28 mars 2018

18h Parc des Expositions